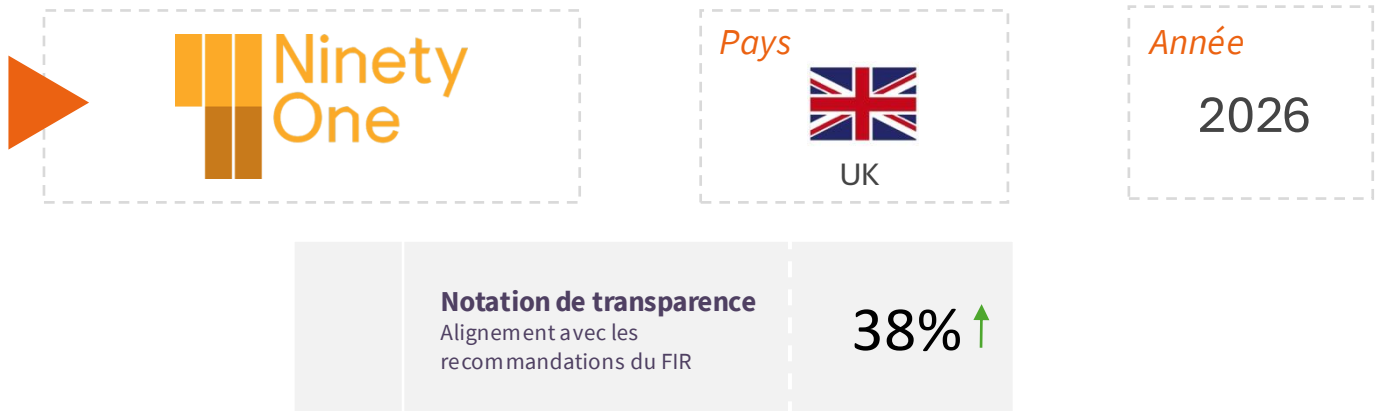


ÉVALUATION SAY ON CLIMATE



Ninety One a renforcé la transparence de sa stratégie climatique avec la publication de son Net Zero Transition Plan, qui précise son ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour ses opérations et ses investissements corporate.

L'entreprise indique avoir déjà dépassé son objectif de réduction des émissions de ses opérations à horizon 2030. En revanche, pour les investissements, elle **ne fixe pas d'objectif de décarbonation des émissions financées, mais vise à ce que 50 % des émissions d'entreprises du portefeuille soient couvertes par des objectifs validés par la SBTi** et à ce que 56 % des actifs corporate sous gestion soient alignés sur la SBTi d'ici 2030, sans préciser les scénarios de référence. Toutefois, **la part des émissions financées d'entreprises couvertes par des objectifs SBTi a diminué entre 2025 et 2026** (17,4% à 14,7%). Les émissions financées du portefeuille, en absolu, ont augmenté en raison de l'intégration d'actifs de son actionnaire majoritaire sud-africain (Sanlam) qui est exposé aux secteurs carbo intensifs, tandis que l'intensité carbone (par tCO2e/mUSD investi) des portefeuilles a diminué par rapport à l'an passé. **Ninety One poursuit également le développement de ses outils d'évaluation des plans de transition des entreprises en portefeuille et de ses activités d'engagement**, en publiant des informations détaillées sur les résultats obtenus. **Les actifs sous gestion gérés via des stratégies durables représentent 2,4 % des AUM** (contre 3,4% l'année dernière), **sans ventilation par thématique** (climat, social, etc.), **et le critère climatique demeure dilué au sein de la rémunération variable**. Malgré ces éléments, le FIR salue la soumission annuelle d'un Say on Climate depuis 2021 ainsi que les progrès réalisés en matière de transparence.

SOMMAIRE

- ▶ [Évaluation selon la grille d'analyse du FIR](#)
- ▶ [Grille de recommandations FIR](#)

Dès 2021, le **Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)** appelait à la généralisation de Say on Climate (SOC) exigeants. Après une première édition en 2022, il signe à nouveau [une tribune auprès de 48 signataires français et européen](#) en mars 2023 puis [en 2025](#), pour encourager au développement des SOC. Parallèlement, en 2022, [le FIR a commencé à analyser les plans climat des entreprises françaises](#) qui les soumettent au vote des actionnaires. Après s'être associés en 2023, le **FIR et l'ADEME** ont élargi leur partenariat en 2024 en travaillant avec **Ethos et la World Benchmarking Alliance** pour analyser la transparence et la performance, sur la base de la [méthodologie ACT](#), des plans climat des entreprises. À nouveau cette année, ces acteurs travailleront de concert afin d'étudier les plans climat des **entreprises européennes** soumis au vote consultatif des actionnaires dans le cadre de leurs assemblées générales en 2026.

Les analyses seront publiées au fur et à mesure en amont de leurs assemblées générales. Comme les années précédentes, le FIR souhaite **saluez les efforts des entreprises qui contribuent à améliorer le dialogue actionnarial et encourage les entreprises à renouveler l'exercice du Say on Climate annuellement.**

ÉVALUATION SAY ON CLIMATE



Alignement avec les
recommandations du FIR

38 % ↑

Ambition Net Zero 2050

En tant que membre de l'initiative Net Zero Asset Managers, Ninety one a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050 ou avant. Cette ambition englobe l'ensemble de ses investissements corporate (dette et actions) mais pas les obligations souveraines¹. Ninety One n'aura plus recours à l'achat de crédit carbone pour compenser les émissions des scopes 1, 2 et 3 de ses opérations au profit d'un soutien à des solutions climatiques innovantes via le partenariat avec l'Earthshot Prize.

▷ L'entreprise ne précise pas si elle aura recours à un système de compensation des émissions de ses investissements

Scénario(s) de référence utilisé(s)

1. Émissions sur les opérations :

▷ Pas d'information sur le scénario de référence

2. Émissions financées :

Le scénario de référence utilisé est le Net Zero Emissions by 2050 de l'AIE qui sert de cadre d'évaluation des trajectoires de décarbonation²

▷ L'entreprise a un objectif d'atteindre 50% d'émissions financées (debt & equity) alignées SBTi d'ici 2030 sans davantage de précision sur le scénario de référence et les températures visées

Émissions GES actuelles (FY 2026 vs 2025)

1. Émissions sur les opérations

SCOPE 1 (carburant) market based	Scope 2 (électricité) market based	SCOPE 3 (cat 5 et 6)
8 tCO2 (vs 47)	1 624 tCO2 (vs 1 196)	4 678 tCO2 (vs 7 023)

Depuis 2019 : passage de 11 783 tCO2 à 6 310 tCO2 soit une réduction de 52% des Scopes 1 & 2 par rapport à la baseline 2019³

1. Émissions financées

Investissements corporate (debt & equity) :

Scope 1 et 2 :

Emissions totales (tCO2e) : 12 603 677 (vs 10 002 814) +26% & empreinte carbone (tCO2e/mUSD investi) : 67 (vs 91) -27%

Scope 3 :

Emissions totales (tCO2e) : 57 571 439 (vs 39 315 487) +46% & empreinte carbone (tCO2e/mUSD investi) : 304 (vs 358) -15%

Explication augmentation : Ninety One a intégré des actifs liés à Sanlam (son actionnaire majoritaire sud-africain)⁴

Émissions souveraines :

278,4 tCO2e/mUSD PIB (vs 264) +5,45%

o Le reporting des émissions a une couverture partielle : il exclut 9,6% des AUM totaux (catégorie « other instruments and cash») et 13,6% des AUM corporates (représentant 75,8% des AUM globaux) soit 10,3% : couverture de calcul des émissions de 80,1%

Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)

Aucune cible n'est communiquée avant 2030

Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)

1. Émissions sur les opérations

Cible Scopes 1+2 et cat 6 du scope 3 : réduction absolue de 46 % d'ici 2030 (base 2019)

Cible déjà atteinte : 52 % de réduction déjà atteinte par rapport à 2019

▷ Un nouvel objectif plus ambitieux aurait pu être fixé

2. Émissions financées

Pas de cibles de décarbonation sur les investissements (seulement une cible de validation SBTi pour les émissions financées)

1. Dans la stratégie "Emerging Markets Sustainable Blended Debt", Ninety One se fixe quand même l'objectif d'ici 2030 d'améliorer le Zero Sovereign Index (NZSI) (objectif d'un meilleur score que le benchmark), un indice propriétaire développé par l'entreprise qui fournit une évaluation quantitative de l'alignement d'un pays vers la transition net zéro dans le contexte d'une transition juste.

2. L'entreprise s'en inspire pour orienter ses objectifs de réduction des émissions, tout en l'adaptant aux spécificités des marchés émergents et aux trajectoires nationales (NDC), afin de tenir compte des différences de développement et de soutenir une transition juste.

3. Une hausse par rapport à 2025 qui s'explique par le retour dans les bureaux rénovés du Cap, après une année 2025 faiblement émissive sur le scope 2 (bureaux provisoires, donc moins d'énergie consommée).

4. Comme l'AUM global augmente, les émissions financées absolues ont également augmenté mais l'intensité carbone du portefeuille a baissé.

Slide suivante →

Légende :

- L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
- ▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à l'analyse du FIR Say on Climate 2025 :



Augmentation



Stagnation



Baisse

ÉVALUATION SAY ON CLIMATE



Alignement avec les
recommandations du FIR

38 % ↑

→ ● **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**

Pas de cible de réduction à long terme, seulement une ambition d'atteindre net zero emission d'ici 2050

→ ● **Mesures du plan d'actions**

1. Émissions sur les opérations

Réduire la consommation énergétique globale et travailler sur l'efficacité énergétique dans l'ensemble des bureaux

Rechercher des sources d'énergie renouvelable crédibles

▷ Pas d'information sur les voyages d'affaires, catégorie 6 du scope 3 (représentant 75% des émissions des opérations propres)

2. Émissions financées (4 axes)

Assess :

33 Transition Plan Assessments (TPAs) réalisés sur le FY 2026, couvrant 41 % des émissions financées.

Objectif d'atteindre 50% d'émissions financées (corporate debt & equity) alignées SBTi en 2030, avec un taux d'atteinte actuel à 14,7%.

Pour la validation SBTi à l'échelle du groupe, Ninety One doit avoir au minimum 56% de ses AUM corporate alignés SBTi d'ici 2030 (taux d'atteinte actuel : 35,9%).

▷ L'objectif d'atteindre 50% d'émissions financées validées SBTi d'ici 2030 ne précise pas le scénario d'alignement (1,5°C, WB2°C, 2°C)

▷ L'entreprise a reculé sur l'objectif de 50% d'émissions financées validées SBTi d'ici à 2030, passant de 17,4% en 2025 à 14,7% en 2026

▷ Aucune politique d'exclusion des énergies fossiles : l'entreprise dit favoriser l'engagement pour les faire progresser vers le net zero

Engage :

59 engagements top-emitters conduits sur la période, couvrant 50 % des émissions financées, soit plus 26% de l'ensemble des engagements (353 au total sur la période) portent sur la réduction des émissions de GES / le climat.

Résultats : 15 des grands émetteurs engagés ont renforcé leur plan sur au moins un indicateur "transition plan assessment (TPA)". Les progrès sont par exemple des objectifs sur les capacités renouvelables en MW, des cibles sur les 3 scopes, une validation SBTi...

Mesures d'escalade possibles : des déclarations publiques, la collaboration avec d'autres parties prenantes (ONG, banques...), le vote en AG ou le dépôt de résolution et enfin le désinvestissement en dernier ressort

▷ 62% des engagements ont pleinement ou partiellement atteint leurs objectifs, mais ce KPI n'est pas ventilé par thème, donc pas d'information sur le niveau d'atteinte des engagements sur le climat

Enable:

EM Transition Debt : plus de 600 M USD d'actifs en FY 2026, et projection de 817 MtCO_{2e} de réduction d'émissions d'ici 2030 (60 % réduit / 40 % évité)

1,3 Md USD investis dans des actifs à impact mesurable via les fonds durables

Educate :

Organisation du Transition Forum pour partager les connaissances sur les technologies de transition entre équipes d'investissement

Formation des équipes d'investissement en partenariat avec Imperial College sur le risque climatique

▷ Pas de % de contribution de chaque levier aux objectifs de décarbonation

→ ● **Alignements des investissements CAPEX / OPEX**

A la fin mars 2026, Ninety One gérait £4,1 milliards d'actifs à travers des stratégies durables⁵ soit 2,4% de ses actifs (vs 3,4% FY 2025)

▷ Les AUM ayant augmenté, la part d'actifs durables a baissé de plus d'un point entre FY 2025 et FY 2026

▷ Pas de précision quant aux actifs verts ou en transition

▷ Pas d'information sur l'alignement taxonomique

→ ● **Rémunération**

Critère lié à la durabilité de 6% : 25% de critères extra financiers dans la rémunération variable annuelle dont 25% de critères « sustainability » (dont la qualité du reporting climat, les progrès sur les TPAs, l'engagement auprès des entreprises pour fixer des objectifs SBTi, l'offre de produits durables et le plaidoyer pour la transition juste dans les marchés émergents)

▷ Critères climat dilués et pas de critère quantitatif isolé en lien avec la réduction des émissions

→ ● **Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre**

Soumission d'un say on climate tous les ans depuis 2021

→ ● **Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie**

Soumission d'un say on climate tous les ans depuis 2021 mais pas de consultation séparée sur la stratégie et la mise en œuvre

Légende :

○ L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli

○ mais suggestions d'amélioration sur la transparence

▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

5. Les "sustainable strategies" désignent les stratégies définies en interne par Ninety One, alignées sur le cadre européen SFDR (articles 8 et 9) et ses normes techniques associées (règlement UE 2022/1288).

Évolution de la notation par rapport à
l'analyse du FIR Say on Climate 2025 :

↑
Augmentation

→
Stagnation

↓
Baisse

GRILLE D'ÉVALUATION SAY ON CLIMATE 2026

Basée sur le suivi des recommandations du FIR

Ambition net zero 2050	Si l'ambition de contribution à la neutralité carbone d'ici 2050 déclarée et explications claires sur la manière d'atteindre cette neutralité Le niveau des émissions négatives est limité	L'ambition de contribution à la neutralité carbone d'ici 2050 est déclarée et les explications sur la manière d'atteindre cette neutralité sont claires. Le niveau des émissions négatives est élevé ou peu clair.	Ambition déclarée mais très peu claire sur la manière dont l'entreprise compte atteindre la neutralité carbone (pas d'objectifs long terme, les objectifs fixés sont peu crédibles, fort recours à la compensation,...) ou pas d'ambition de neutralité carbone en 2050 déclarée
Scénarios de référence utilisés	L'entreprise positionne sa stratégie climat par rapport à un scénario de réchauffement 1,5°C sur l'ensemble des scopes et à moyen et long termes	L'entreprise utilise un scénario de référence limitant le réchauffement entre 2°C et 1,5°C ou 1,5°C sur une partie de son scope uniquement ou seulement à moyen ou long termes	Pas de scénario de référence explicitement mentionné ou le(s) scénario(s) n'est/ne sont pas utilisé(s) pour définir la stratégie
Émissions de GES actuelles	Divulgaration des émissions de gaz à effet de serre en absolu ; découpage par scope; réduction des émissions en absolu sur les 3 dernières années	Publication insuffisamment détaillée sur la divulgation des émissions de gaz à effet de serre en absolu ou absence de justification de l'augmentation des émissions en absolu sur les 3 dernières années	Absence de données publiques ou si la tendance des émissions à la hausse en intensité et en absolu est peu ou pas justifiée
Cible de réduction des émissions de GES à court terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions avant 2030, exprimés à minima en absolu, couvrent les 3 scopes et sont fixés par rapport à la trajectoire d'alignement 1,5°C de l'entreprise. Cette trajectoire a été validée scientifiquement.	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions avant 2030 ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à court terme ou objectifs peu ambitieux à court terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement...)
Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions pour 2030, exprimés à minima en absolu, couvrent les 3 scopes et respectent l'alignement avec un scénario 1,5°C. Cette trajectoire a été validée scientifiquement	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions pour 2030 ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à moyen terme ou objectifs peu ambitieux à long terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement...)
Cible de réduction des émissions de GES à long terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions en 2050 ou avant, exprimés à minima en absolu, couvrent les 3 scopes et sont fixés par rapport à la trajectoire de l'alignement 1,5°C de l'entreprise. Cette trajectoire a été validée scientifiquement	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions en 2050 ou avant ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à long terme ou objectifs peu ambitieux à long terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement...)
Mesures du plan d'actions	Mesures détaillées pour chaque scope de l'entreprise avec un niveau de détail suffisant, notamment des éléments chiffrés à court et moyen termes, permettant d'apprécier l'alignement de ce plan avec les objectifs fixés	Mesures détaillées pour chaque scope de l'entreprise mais dont le niveau de détail est insuffisant pour apprécier le niveau d'alignement avec les objectifs fixés (insuffisance de mesures chiffrées notamment)	Mesures peu ou pas détaillées
Alignement des investissements (OPEX / CAPEX)	Détaille la part des investissements (OPEX et CAPEX) qui contribuent au respect des objectifs fixés à court et moyen termes et explique comment ces investissements permettent d'atteindre les objectifs fixés	Les éléments d'informations communiqués renseignant sur la contribution des investissements au respect des objectifs fixés ne permettent pas de comprendre comment l'entreprise atteint les objectifs fixés	Pas d'investissements contribuant à l'atteinte des objectifs fixés explicités
Rémunération	L'ensemble des parts variables des rémunérations des mandataires sociaux intègrent au moins un critère qui évalue l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le % de la part de la rémunération déterminée par ce critère est publié ; il représente une part significative (10 % ou plus)	Au moins une partie de la part variable de la rémunération des mandataires sociaux est concernée par un critère non dilué de baisse des émissions de gaz à effet de serre suivant la trajectoire de réduction définie par l'entreprise	Le critère intégré dans la rémunération des mandataires sociaux lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre est dilué, ou ne suit pas la trajectoire de réduction définie par l'entreprise. Ou absence critère lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre dans la rémunération des dirigeants
Consultation annuelle sur la mise en œuvre	L'entreprise s'engage à consulter annuellement les actionnaires sur la mise en œuvre de la stratégie climat	L'entreprise s'engage à consulter les actionnaires sur la mise en œuvre de la stratégie climat dans les prochaines années ou consulte pour la deuxième année consécutive ou plus	L'entreprise ne s'engage pas à consulter les actionnaires sur la mise en œuvre de sa stratégie climat
Consultation tous les trois ans sur la stratégie	L'entreprise s'engage à consulter à minima tous les trois ans les actionnaires sur sa stratégie climat	L'entreprise s'engage à consulter les actionnaires sur sa stratégie climat dans les prochaines années ou consulte pour la deuxième année consécutive ou plus	L'entreprise ne s'engage pas à consulter les actionnaires sur sa stratégie climat

Disclaimer :

Les informations et évaluations présentées ici ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement ou de vote. Chaque organisation détermine individuellement la manière la plus appropriée d'utiliser ces informations.

En outre, les informations et évaluations contenues dans ce document reflètent un jugement au moment où ces évaluations ont été réalisées et ne garantissent pas une prise en compte de l'information la plus récente de l'entreprise, cette information ayant pu être publiée entre l'évaluation et la publication ou consultation du présent document.